

N° 51

Message du Comité d'agglomération
au Conseil d'agglomération

**Message en vue de l'approbation
des comptes 2020 de l'Agglomération de Fribourg**

Sommaire

I. Généralités.....	1
II. Comptes de fonctionnement 2020	1
III. Dépenses d'investissement 2020	9
IV. Proposition à l'attention du Conseil d'agglomération.....	12

Annexes

- Annexe 1 : comptes de fonctionnement 2020 de l'Agglomération
- Annexe 2 : comptes d'investissement 2020 de l'Agglomération
- Annexe 3 : bilan aux 01.01 et 31.12.2020
- Annexe 4 : projet d'arrêté relatif aux comptes de fonctionnement
- Annexe 5 : projet d'arrêté relatif aux comptes d'investissement

Glossaire :

Toutes les abréviations sont en italique dans le document.

Abrév.	Définition
Agglomération	Agglomération de Fribourg (institution) en tant qu'organe politique (législatif et exécutif) doté d'un bureau administratif et technique
Assises de la culture	Assises de la culture de la région fribourgeoise
CAME	Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement de l'Agglomération de Fribourg
CCult	Commission culturelle de l'Agglomération de Fribourg
CDI	contrat à durée indéterminée
CF	Commission financière de l'Agglomération de Fribourg
Clé Agglo	Clé statutaire de répartition de l'Agglomération de Fribourg
Clé TP	Clé de répartition relative aux transports publics de l'Agglomération de Fribourg
Clé VLS	Clé de répartition relative aux vélos en libre-service de l'Agglomération de Fribourg
collaborateurs	collaboratrices et collaborateurs de l'Agglomération de Fribourg
Comité	Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
communes membres	communes membres de l'Agglomération de Fribourg
Conseil	Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
EPT	équivalent plein temps
P+R	parkings d'échange P+R promus par l'Agglomération de Fribourg
PA2	Projet d'agglomération de deuxième génération de l'Agglomération de Fribourg
PA3	Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération de Fribourg
PA4	Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg
PDR-Sarine	Plan directeur régional du district de la Sarine
Statuts	Statuts de l'Agglomération de Fribourg
TP	transport public
TPF	Transports publics fribourgeois

51 – 2016-2021 : Message en vue de l'approbation des comptes 2020 de l'Agglomération de Fribourg

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération,

I. Généralités

Le Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Comité) a validé les comptes 2020 de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Agglomération) lors de la séance du 25 février 2021.

Seuls les écarts budgétaires de plus de CHF 10'000 font, en principe, l'objet d'une explication spécifique.

II. Comptes de fonctionnement 2020

1. Résultat et bilan

L'exercice 2020 se solde par des charges de CHF 27'441'187 pour des recettes équivalentes.

2. Explications sur les principaux écarts entre le budget et les comptes

0. Administration

Le résultat comptable ressortant de l'exercice aboutit, au niveau du chapitre de l'administration, à des charges nettes inférieures de CHF 142'913 aux projections figurant au budget 2020.

010. Conseil d'agglomération

- Une sous-utilisation de la rubrique des jetons de présence du *Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Conseil)*, de la *Commission financière de l'Agglomération de Fribourg (ci-après CF)* et de la *Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement de l'Agglomération de Fribourg (ci-après CAME)* (010.300.10, 010.300.20) est liée au fait que seules deux des quatre séances du *Conseil*, initialement prévues en 2020, ont effectivement eu lieu. De cet état de fait découle aussi des frais de publication nettement inférieur à ce que prévoyait le budget (010.310.20).
- Un dépassement est à relever à la rubrique des frais de délégation (010.317.00), et ce malgré un nombre de séances moins important que prévu, en lien avec le coût de location de la salle des Fêtes St-Léonard. L'utilisation de ces installations a en effet été requise par les mesures qu'imposait la situation sanitaire.

011. Comité d'agglomération

- La sous-utilisation de la rubrique des frais de délégation du *Comité* (011.317.00) relève de l'absence de dépenses initialement prévues pour l'accompagnement de ses réflexions institutionnelles par un prestataire spécialisé en raison du contexte institutionnel modifié suite à l'adoption de la loi sur les agglomérations de l'Etat de Fribourg (RSF 140.2) (LAgg) par le Grand Conseil de l'Etat de Fribourg au mois d'août 2020.

020. Administration générale

- Les montants comptabilisés en traitements du personnel administratif (020.301.00) représentent une masse salariale globale de CHF 455'124.
- En l'état du 31 décembre 2020, la dotation du domaine en *collaborateurs et collaboratrices de l'Agglomération (ci-après collaborateurs) sous contrat de durée indéterminée (ci-après CDI)* s'élevait à 4.3 équivalents plein temps (ci-après EPT) (1 EPT représenté par le Secrétaire général, 1 EPT pour le Dicastère des finances et des ressources humaines de l'Agglomération de Fribourg (DF&RH), ainsi que 2.3 EPT au niveau du secrétariat administratif).

Ces charges sont en outre atténuées par la perception d'indemnités journalières au titre d'un arrêt de travail (020.436.00).

La masse salariale précitée exclut l'adaptation d'une provision relative aux soldes d'heures et de vacances des collaborateurs de l'administration générale (020.382.04). Au 31 décembre 2020, cette dernière s'élevait à CHF 40'825, en hausse de CHF 5'566 par rapport à 2019.

- Des charges moins importantes que prévu sont à relever aux rubriques des fournitures (020.310.00), des équipements (020.311.01) et du mobilier de bureau (020.311.02). Cette sous-utilisation est liée à l'incertitude qui prévalait à l'élaboration du budget quant aux perspectives pour l'administration d'emménager dans ses nouveaux locaux du 4^{ème} étage avant fin 2019. Eu égard à cette situation, une dotation initialement inscrite au budget 2019 pour l'aménagement de ces surfaces supplémentaires a dû être reconduite au budget 2020. En définitive, une partie des acquisitions prévues a pu intervenir avant fin 2019, réduisant d'autant l'utilisation de ces rubriques en 2020.
- Une dotation de la rubrique des frais d'annonce (020.310.21) est systématiquement prévue au budget dans l'éventualité de la mise au concours d'un poste, respectivement pour toute nécessité imprévisible de publier une annonce. Or, aucune dépense de ce type n'est intervenue dans le courant de 2020.
- Un léger dépassement est à relever à la rubrique du matériel de bureau (020.311.00), en lien avec le coût plus important que prévu d'un nouveau système informatique comptable et de gestion salariale. A l'inverse, une sous-utilisation à la rubrique des équipements (020.311.01) est attribuable au coût de remplacement du serveur de l'administration qui, quant à lui, s'est avéré moins conséquent qu'envisagé initialement.
- Un doublement des dépenses en électricité avait été anticipé au budget, en vertu de l'extension des locaux au 4^{ème} étage (020.312.00). Il s'avère désormais que cette hausse était surestimée. De plus, la consommation de courant a été influencée à la baisse par une diminution de fréquentation des bureaux, la situation sanitaire amenant les *collaborateurs* à privilégier le télétravail.
- Une dotation particulièrement importante a été prévue en 2020 à la rubrique de l'entretien du mobilier de bureau (020.315.00). Cette précaution a été prise en vue de l'extension des locaux de l'administration au 4^{ème} étage, dans l'éventualité où un réaménagement des équipements informatiques sur les deux étages aurait nécessité d'importants travaux d'électriciens. Or, la majeure partie des travaux requis a pu être entrepris en 2019 déjà, aboutissant à une dépense limitée en 2020.
- Un important dépassement est à relever en matière d'entretien des locaux (020.315.01). L'écart constaté est attribuable à la situation sanitaire, dans le cadre de laquelle une entreprise de nettoyage a été mandatée pour des prestations supplémentaires dans les bureaux de l'administration.
- Des dépenses plus importantes que prévu sont survenues en termes de maintenance informatique (020.315.02). Le dépassement constaté relève d'heures prépayées auprès de l'éditeur d'un système comptable nouvellement acquis, d'une souscription de l'Agglomération à une prestation anti-spams, ainsi que de multiples interventions visant à rendre possible une généralisation du télétravail chez les *collaborateurs*.
- Une sous-utilisation notoire est à relever à la rubrique des frais de location et de leasing d'équipements (020.316.01). Cette économie relève d'une adaptation de contrat relative à la location d'une seconde imprimante pour le 4^{ème} étage, aboutissant à des conditions de location plus avantageuses que prévu initialement.
- Une sous-utilisation à la rubrique des frais de délégation s'explique par les incidences de la pandémie de COVID-19 sur les activités de l'administration hors de ses locaux. Dans ce cadre, l'Agglomération a notamment dû annuler un voyage de délégation qui, dans l'optique d'un échange d'expérience, était initialement prévu avec une collectivité publique tierce.

- Des dépenses moins importantes que prévu sont à relever à la rubrique des frais administratifs (020.318.10). Cette sous-utilisation est principalement due au nombre réduit de séances que le *Conseil* a concrètement tenues durant l'année.
- Un dépassement à la rubrique des honoraires et frais d'études (020.318.15) est liée à des mandats imprévisibles à l'élaboration du budget. En effet, l'*Agglomération* a été amenée à mandater en cours d'année deux avis de droit ainsi qu'une prestation en conseil relative à l'optimisation des processus financiers et de ressources humaines.
- Aucune dépense n'est intervenue en matière d'émoluments de chancellerie (020.318.20). En effet, l'examen par les services de l'état du nouveau Règlement du Personnel de l'*Agglomération* de Fribourg est encore actuellement en attente de facturation. D'autre part, il était tenu compte au budget d'émoluments relatifs à un traitement par ces services d'un Règlement sur le stationnement des véhicules sur les parkings d'échange de l'*Agglomération* de Fribourg (Règlement P+R). Or, ce dernier n'a pour l'heure pas encore été achevé.
- Une sous-utilisation est constatée à la rubrique des frais internet (020.318.50), en lien avec des adaptations et développements nouveaux du site web de l'*Agglomération* moins importants que prévus.
- Des dépenses inférieures à ce que prévoyait le budget sont à relever à la rubrique des prestations de tiers (020.318.90). Cet état de fait relève de frais d'impression moins importants qu'escompté initialement, en regard du nombre de séances concrètement tenues par le *Conseil* en 2020. Par ailleurs, une dotation motivée par des besoins en communication institutionnelle n'a en définitive pas été utilisée en raison du changement de contexte politique intervenu.
- Les charges d'intérêts (020.390.10) font l'objet d'explications à la section des finances.

3. Culture

- Le résultat comptable du domaine de la culture se solde par des charges nettes inférieures de CHF 31'489.90 aux projections figurant au budget 2020
- Le montant des jetons de présence versés aux membres de la *Commission culturelle de l'Agglomération (ci-après CCult)* (300.300.00) est nettement inférieur à ce que prévoyait le budget 2020. La dotation initialement prévue se basait en l'occurrence compte sur :
 - sept séances ordinaires, contre six effectivement tenues.
 - neuf séances de sous-groupes relatives à des dossiers spécifiques, contre sept effectivement tenues,
 - cinq séances de sous-groupes relatives aux *Assises de la culture de la région fribourgeoise (ci-après Assises de la culture)*, qui n'ont pas eu lieu, et expliquent majoritairement la sous-utilisation de cette rubrique. En effet, les réflexions menées par ce groupe de travail auquel participe l'*Agglomération* ne se sont pas poursuivies en 2020.
- Les montants comptabilisés en traitements du personnel administratif et du personnel auxiliaire (300.301.00, 300.301.10) représentent une masse salariale globale de CHF 158'478. La dotation du domaine en personnel sous *CDI* s'élève à 1 *EPT*, complété en 2020 d'une place de stage représentant 1 *EPT* supplémentaire (0.5 *EPT* en 2019).

A ce titre, une sous-utilisation de la rubrique du personnel auxiliaire (300.301.10) est à relever. Cet écart relève du fait que le salaire budgété tenait compte d'un stage post-master. Or, la personne qui a pourvu ce poste a obtenu son diplôme de fin d'études en cours d'année. Il en ressort une rémunération de stage post-bachelor sur les premiers mois de son engagement.

La masse salariale précitée ne tient en revanche pas compte de l'adaptation d'une provision relative aux soldes d'heures et de vacances des collaborateurs de la culture (300.382.04). Au 31 décembre 2020, cette dernière s'élevait à CHF 863, en hausse de CHF 37 par rapport à 2019.

- Une sous-utilisation de la rubrique des frais de délégation (300.317.00) est liée à la pandémie de COVID-19, aboutissant à l'annulation d'un repas annuel de la *CCult*, respectivement à l'annulation ou à l'organisation à distance de certaines rencontres.
- Le dépassement caractérisant la rubrique des frais de traductions (300.318.00) est principalement lié à des démarches de communication qui, entreprises sous forme de communiqués de presse et de courriers aux acteurs culturels, ont été nécessaires en lien avec la pandémie de COVID-19.

- Le montant budgété au titre des *Assises de la culture* (300.318.10) n'a pas été utilisé. En l'occurrence, cette dotation portait sur une participation de l'*Agglomération* à la réalisation d'un portail web cantonal dédié à la culture, en collaboration avec le service culturel de la Ville de Fribourg et de l'Etat de Fribourg. Or, ce projet n'a pas évolué dans le courant de 2020, mais devrait se poursuivre en 2021.
- Les charges comptabilisées à la rubrique des cotisations aux associations (300.319.00) correspondent à des contributions annuelles de l'*Agglomération* à la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (Fondation cma) (CHF 3'000) et pour la Commission Romande de Diffusion des Spectacles (CORODIS) (CHF 8'625).
- Le total des subventions annuelles et extraordinaires versées à des acteurs culturels en 2020 est supérieur de CHF 7'700 au montant budgété (300.365.20).
En revanche, des participations de communes non membres à la culture plus importantes que ce que prévoyait le budget ont été perçues (300.452.10).
Au vu de ce qui précède et comme l'illustre le tableau suivant, un léger dépassement de CHF 583 est donc à relever dans le domaine du subventionnement à la culture.

		Budget 2020	Comptes 2020	Différence
300.365.10	Subventions pluriannuelles	1'630'000	1'630'000	0
300.365.20	Subventions annuelles et extraordinaires	560'500	568'200	7'700
300.365.50	Soutien à la CarteCulture (Caritas Fribourg)	15'000	15'000	0
300.452.10	Participation des communes non membres	-8'000	-15'117	-7'117
	TOTAL CHF (charge nette)	2'197'500	2'198'083	583

- Aucune dépense n'a été comptabilisée pour la participation de l'*Agglomération* à des manifestations de dimension nationale (300.365.21). Le montant initialement prévu à ce titre au budget 2020 portait en l'occurrence sur un évènement qui, en définitive, aura lieu en 2021.
- Aucune dépense n'est à relever concernant l'organisation d'un Prix culturel à l'émergence (300.365.25). Une remise de ce prix a eu lieu le 9 septembre 2020. Toutefois cette manifestation se rattachait à la première édition du prix, dont la cérémonie avait dû être reportée dans le temps pour des questions d'organisation. De ce fait, les frais y afférant n'ont eu aucun impact sur l'exercice 2020.

6. Mobilité

a) Administration du domaine de la mobilité

- L'administration du domaine de la mobilité se solde en 2020 par des charges nettes inférieures de CHF 383'982 à ce que prévoyait le budget.
- A défaut de prestations sollicitées par les communes, aucune dépense n'a été comptabilisée en jetons et frais de la Commission qualité (650.300.10, 650.435.10). Un constat identique s'applique aux rubriques correspondantes de l'aménagement.
- Les montants comptabilisés en traitements du personnel administratif et du personnel auxiliaire (650.301.00, 650.301.10) représentent une masse salariale globale de CHF 353'780, supérieure de CHF 5'780 au budget 2020. Cette différence relève de l'augmentation en mai du taux d'activité d'un *collaborateur*, passant de 90 % à 100 %. La dotation du domaine en *collaborateurs* sous *CDI* a ainsi évolué en cours d'exercice de 2.7 à 2.8 *EPT*. De plus, à l'instar des années précédentes, un poste de stagiaire affecté paritairement aux domaines de la mobilité et de l'aménagement représentait 0.5 *EPT* supplémentaire imputable à la rubrique 650.301.10.

La masse salariale précitée ne tient pas compte de l'adaptation d'une provision relative aux soldes d'heures et de vacances des *collaborateurs* de la mobilité (650.382.04). Or, au 31 décembre 2020, cette dernière s'élevait à CHF 16'984, en hausse de CHF 183 par rapport à 2019.

- Des dépenses beaucoup moins conséquentes que prévu sont survenues à la rubrique des mesures hors-investissement (650.314.00). Ce constat relève d'un report dans le temps du subventionnement par l'Agglomération d'un réaménagement des arrêts et de la traversée piétonne de Belle-Croix à Villars-sur-Glâne (mesure 41.16 du *Projet d'agglomération de deuxième génération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PA2)*), respectivement de divers travaux d'aménagements de *transport public (ci-après TP)* prévus à cette rubrique. D'autre part, une mesure provisoire d'aménagement d'une voie bus sur le chemin Pensionnats sera en définitive financée par le crédit d'investissement global de la mesure 11.9 du PA2. En définitive, la dépense concrètement portée à cette rubrique en 2019 porte sur une prise en charge par l'Agglomération du remplacement d'horodateurs dans les *parkings d'échange P+R promus par l'Agglomération de Fribourg (ci-après P+R)* des communes membres de l'Agglomération.
- Une sous-utilisation notoire du budget est à relever en termes de matériel de travail (650.311.00), de frais de délégation (650.317.00), de frais de traductions (650.318.00), de prestations de tiers (650.318.90) et de données cartographiques (650.318.91). Ces écarts s'expliquent par une focalisation des collaborateurs sur l'élaboration du *Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PA4)*. A ce titre, les frais de traduction, d'impression et de délégation liés au PA4 sont imputés au budget d'investissement (650.509.07, 790.509.07). La sous-utilisation relève également du report de certains projets ou activités en raison de la pandémie de COVID-19. Ce constat s'applique aux rubriques correspondantes de l'aménagement.
- Une importante sous-utilisation est par ailleurs à relever en matière d'honoraires et frais d'études (650.318.10). A ce titre, le budget 2020 prévoyait la réalisation d'une variété de projets. Or, pour les raisons évoquées au paragraphe précédent déjà, la réalisation d'une majorité d'entre eux a été reportée à un exercice consécutif.

Des dépenses sont toutefois survenues pour les objets suivants :

- prestations de conseil juridique et financier en vue de la conclusion d'une convention d'objectifs entre l'Agglomération et les *Transports publics fribourgeois (ci-après TPF)* : CHF 14'496,
- travaux relatifs à l'élaboration d'une nouvelle clé mobilité (en prolongement à une dépense initialement intervenue en 2019) : CHF 12'500,
- mandat relatif à l'identification et à la formalisation de mesures préalables à la mise en service du réseau de TP en 2021 : CHF 40'000.
- Une sous-utilisation de la rubrique des actions de sensibilisation (650.318.20) ressort de l'abandon d'un mandat relatif à la construction de la gare d'Agy, ce mandat est en effet devenu sans objet suite à l'intégration de ce projet dans le Programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire (PRODES 2035). La dépense concrètement comptabilisée porte, quant à elle, sur la conception en 2020 d'un guide de plans de mobilité d'entreprises, respectivement de dépenses en communication consacrées à cette démarche (projet financé paritairement par les domaines de la mobilité et de la promotion économique).
- Les écarts constatés en matière de taxes d'utilisation des P+R et de reversement à Frimobil (650.364.10, 650.434.00, 650.434.10) laissent apparaître un volume des ventes d'abonnements moins important qu'escompté au budget. Cette diminution est directement liée à un fléchissement des ventes enregistrées durant l'année, découlant directement des effets de la pandémie de COVID-19.
- Les dépenses comptabilisées à la rubrique des subventions à des institutions privées (650.365.01) portent sur un soutien de l'Agglomération au cours Être et rester mobile (CHF 2'031), à Pedibus Fribourg (CHF 12'000), à DÉFI VÉLO (CHF 6'500) et aux 6h de Fribourg (événement Suisse favorisant l'apprentissage de nouvelles énergies à travers un symposium et une course automobile de voitures à pile à combustible) (CHF 2'000).
- Les amortissements (650.390.00) et les charges d'intérêts (650.390.10) font l'objet d'explications à la section des finances.

b) Coûts d'exploitation des transports publics

- En matière de coûts d'exploitation des *TP*, les comptes 2020 se soldent par des charges nettes inférieures de CHF 218'183 à ce que prévoyait le budget.
- L'offre des *TPF* (650.364.00) s'est caractérisée par une diminution des coûts à hauteur de CHF 397'763 par rapport à 2019. Cette évolution est liée à une baisse de l'indemnité des *TPF* suite à des négociations poussées avec les *TPF* dans le cadre de la Convention d'objectifs. En comparaison de 2019, les adaptations de l'offre étaient les suivantes :
 - l'augmentation de la desserte de la ligne 8 et prolongement de la ligne 9 à Givisiez en lien avec l'ouverture de la nouvelle gare (CHF 900'000),
 - la nouvelle ligne de bus 12 à Düringen desservie du lundi au dimanche (CHF 286'000),
 - un renforcement de l'offre en vacances scolaires sur les lignes 1 et 2 (CHF 414'000),
 - un fonctionnement du réseau de bus le 24 décembre jusqu'à la fin du service normal et réseau de bus de nuit fonctionnant les veilles de fête,
 - une action de gratuité sur les zones 10 et 11 pendant les samedis 12 et 19 décembre (CHF 47'000).
- La participation cantonale aux coûts d'exploitation des *TP* (650.461.10) s'est limitée à 55.37 %, soit moins que le taux légal théorique de 57.5 %. Il s'explique par la sous-couverture du Funiculaire de Fribourg.
- En l'état du 31 décembre 2019, la dotation de la réserve que les *TPF* affectent dans leurs comptes au trafic d'agglomération se montait à CHF 4'549'866. Pour rappel, le contrat-cadre de l'*Agglomération* avec les *TPF* stipule que les bénéfices engrangés par le prestataire sont réaffectés à raison de deux tiers à une réserve spéciale destinée à couvrir les futurs déficits. Sauf information nouvelle reçue après la clôture de ces comptes, cette disposition devrait permettre de couvrir intégralement les pertes de recettes liées au COVID en 2020 et donc à conserver le montant d'exploitation des *TP* 2020 ici présentés comme définitifs. Cependant, la réserve au 31 décembre 2020 s'en retrouverait très fortement réduite.

c) Coût d'exploitation du réseau de vélos en libre service

Pour rappel, les charges comptabilisées à la rubrique du contrat de prestation relatif aux vélos en libre-service (VLS) (650.364.15) reposent sur un contrat de prestation qui, lié à l'octroi d'une concession, fixe le montant annuel des participations financières de l'*Agglomération* pour une période de cinq ans. Les montants annuels de la participation financière de l'*Agglomération* au service PubliBike ont été arrêtés sur la base du cahier des charges fixé par l'*Agglomération* et de prestations déterminées. Pour 2020, les prestations s'élevaient à 35 stations et 315 vélos. Le nombre de stations et de vélos doit encore fortement augmenter en 2021 et 2022, favorisant une augmentation de la clientèle du réseau Publibike.

7. Aménagement régional et protection de l'environnement

Le résultat comptable du chapitre de l'aménagement et de la protection de l'environnement présente des charges nettes inférieures de CHF 196'270 aux projections du budget 2020.

780. Protection de l'environnement

- Pour rappel, le budget 2018 prévoyait le financement d'une planification énergétique régionale vouée à coordonner, voire à compléter les plans communaux de l'énergie établis en vertu de l'article 8 alinéa 1 de la loi cantonale du 9 juin 2000 sur l'énergie (LEn, RSF 770.1). Cette démarche s'inscrivait dans le cadre des Statuts de l'Agglomération de Fribourg, dont l'article 38 désignait la protection de l'environnement comme une tâche lui étant transférée. Elle donnait également suite à la Motion Leg 2011-2016_2011_007 acceptée par le *Conseil* en date du 4 octobre 2012. En ce sens, un plan régional des énergies a été finalisé dans le courant de 2020. Le mandat n'étant pas rattaché à l'exercice sous revue, ce dernier n'a toutefois eu aucun impact sur les comptes 2020. En revanche, la dépense comptabilisée à l'exercice sous revue porte sur un mandat complémentaire de relecture et d'accompagnement par la société Groupe E en vue de l'intégration des résultats de cette étude dans le *PA4* par les *collaborateurs* de l'*Agglomération*.

790. Aménagement régional

- Les montants comptabilisés en traitements du personnel administratif et du personnel auxiliaire (790.301.00, 790.301.10) représentent une masse salariale globale de CHF 222'897. Un léger dépassement du budget alloué relève notamment de la dotation du domaine en *collaborateurs* sous *CDI* rehaussée temporairement de 1.8 à 2 *EPT* au 1^{er} semestre 2020 (augmentation du taux d'occupation d'un collaborateur de 80 % à 100 %). Cette augmentation temporaire des effectifs, répondant à des impératifs liés à l'élaboration du *PA4*, s'est accessoirement accompagnée de l'engagement d'un stagiaire à l'aménagement durant une semaine au mois de septembre pour des travaux de cartographie spécifiques.

Un poste de stagiaire, dont l'activité est répartie paritairement entre les domaines de la mobilité et de l'aménagement, représente en outre 0.5 *EPT* imputable à la rubrique 790.301.10.

Le tableau suivant fournit une vision d'ensemble des écarts intervenant entre les charges effectives et le budget :

			<i>Comptes 2020</i>	<i>Budget 2020</i>	<i>Différence</i>
650.301.00	Traitement du personnel administratif	+	200'950	189'600	+ 11'350
650.301.10	Personnel auxiliaire	+	21'947	21'000	+ 947
	TOTAL CHF (charge nette)	=	222'897	210'600	+ 12'297

Le tableau précédant exclut la provision constituée en regard des soldes d'heures et de vacances des *collaborateurs* de l'aménagement (790.382.04). Or, au 31 décembre 2020, cette dernière s'élevait à CHF 15'195, en hausse de CHF 2'418 par rapport à 2019.

- Des dépenses nulles sont à relever à la rubrique des mesures hors-investissement (750.314.00). La dotation, qui y était inscrite, portait en l'occurrence sur un subventionnement de la mesure 3NP.13, relative à une diminution de la pollution lumineuse, dont l'étude menée par la Ville de Fribourg ne s'est pas encore terminée.
- Les dépenses comptabilisées en matière d'honoraires et de frais d'études (790.318.10) sont sensiblement inférieures à ce que prévoyait le budget 2020. Le montant globalement comptabilisé à cette rubrique porte en l'occurrence sur les objets suivants :
 - La finalisation d'une étude relative les installations à forte fréquentation (IFF), initiée en 2019 : CHF 26'172,
 - Une étude relative à la biodiversité : CHF 39'928.
- La rubrique des actions de sensibilisation été pratiquement inutilisée. En effet, la pandémie de COVID-19 a impliqué l'annulation d'une journée de la biodiversité au titre de laquelle le montant budgété était initialement affecté. La seule dépense concrètement survenue porte sur des honoraires liés à la préparation d'un concept de manifestation qui pourra être réutilisé en 2021.
- Les amortissements (790.390.00) et les charges d'intérêts (790.390.10) font l'objet d'explications à la section des finances.

8. Economie et tourisme

- Ce chapitre se solde en 2020 par une charge nette de CHF 27'239 inférieure à ce qui avait été escompté au budget. Le résultat comptable de la promotion touristique (830) étant exactement à l'équilibre, cet écart est entièrement attribuable au domaine de la promotion économique (840).
- Les montants comptabilisés en traitements du personnel administratif et du personnel auxiliaire (840.301.00, 840.301.10) représentent une masse salariale globale de CHF 129'434. La dotation du domaine en personnel à durée indéterminée s'élève à 1 *EPT*.

Contrairement à ce qui s'est pratiqué en 2019, aucune place de stagiaire n'a été pourvue à l'année. En revanche, un stagiaire a été engagé entre juillet et août 2020 en soutien à la promotion économique (840.301.10) en lien avec un projet mené de concert avec les districts. En compensation des coûts générés par cet engagement, une indemnité est à percevoir de la préfecture à concurrence des à un tiers de la masse salariale induite (840.452.20), le travail portant sur de la saisie dans la base de données foncière du *Système de gestion des zones d'activités (ci-après SyZACT)*.

La masse salariale précitée ne tient pas compte de l'adaptation d'une provision relative aux soldes d'heures et de vacances des *collaborateurs* de la promotion économique (840.382.04).

Or, au 31 décembre 2020, cette dernière s'élevait à CHF 8'244, en hausse de CHF 729 par rapport à 2019.

- Une sous-utilisation du budget est à relever en termes de frais de délégation (840.317.00), de frais de traductions (840.318.00) et, dans une moindre mesure, de prestations de tiers (840.318.90) et de matériel de travail (840.311.00). Ces écarts s'expliquent par le report de certains projets ou activités en raison de la pandémie de COVID-19.
- Une sous-utilisation de la rubrique des honoraires et frais d'études (840.318.10) est à relever. La dotation inscrite au budget 2020 portait en l'occurrence sur les objets suivants :
 - implication de *l'Agglomération* dans un projet-modèle fédéral. Une dépense prévue de CHF 10'000 (au total CHF 20'000 paritairement répartis entre les domaines de l'aménagement et de la promotion économique) ne s'est en définitive pas concrétisée. En effet, la proposition adressée à la Confédération suisse, en réponse à son appel à projets, n'a pas été acceptée et le projet n'a pas été poursuivi ;
 - étude relative à des zones d'activités : implication de *l'Agglomération* dans un mandat relatif à la gestion régionale des zones d'activités, qui doit servir de base au *Plan directeur régional du district de la Sarine (ci-après PDR-Sarine)* : CHF 9'141, contre CHF 15'000 initialement prévus. Cette étude a bénéficié d'une participation de la préfecture à concurrence du tiers de la dépense (840.451.10). La part effective de son coût à charge de *l'Agglomération* s'en trouve par conséquent réduite à un montant de CHF 6'094 ;
 - étude de positionnement dans le domaine de la mobilité en entreprises : CHF 4'200 contre CHF 15'000 initialement prévus ;
 - participation à une étude sur le fret urbain : CHF 5'000.
- Les dépenses intervenues à la rubrique des actions de promotion économique se ventilent comme suit :
 - le cofinancement de Fri Up, l'organe officiel de soutien à la création d'entreprise du canton de Fribourg, et des incubateurs de start-up dans le cadre de la *Nouvelle Politique Régionale (ci-après NPR)* (CHF 5'000),
 - un soutien à la création de la plateforme de vente en ligne des produits de commerçants de proximité Fribourg-Online : CHF 4'000,
 - un soutien à l'organisation par la Jeune Chambre Internationale de Fribourg (JCI) du concours « Graines de Patron.ne », voué à encourager la création d'entreprises dans le canton de Fribourg : CHF 7'500,
 - la conception d'un guide de plans de mobilité d'entreprises, respectivement de dépenses en communication consacrées à cette démarche (projet financé paritairement par les domaines de la mobilité et de la promotion économique) : CHF 5'684,
 - L'action « Samedis *TP* gratuits » offrant la gratuité des *TP* sur deux samedis en période de l'Avent, visant à encourager une redynamisation du tissu commercial et la communication correspondante : CHF 14'130.23.
- Les cotisations à des associations (840.319.00) portent essentiellement sur l'affiliation de *l'Agglomération* à Région Capitale Suisse (RCS).
- Les subventions cantonales (840.461.10) correspondent aux indemnités que *l'Agglomération* perçoit annuellement d'INNOREG-FR dans le cadre de la *NPR*. Ce montant est accordé en lien avec la participation de *l'Agglomération* à divers projets entrepris à l'échelle cantonale, respectivement au titre de sa contribution à la base de données des terrains en zones d'activités SyZACT. Un montant moins important que prévu a été perçu à ce titre. En effet, pour la première fois en 2020, la subvention cantonale en lien avec la plateforme SyZACT a fait l'objet d'une répartition entre *l'Agglomération* et la Préfecture de la Sarine (deux tiers en faveur de *l'Agglomération*, respectivement un tiers attribué à la préfecture).

9. Finances

- Le montant comptabilisé à la rubrique des frais bancaires et postaux (940.318.00) est plus élevé qu'escompté. Cet écart relève d'une commission dont *l'Agglomération* a été amenée à s'acquitter après avoir conclu un emprunt à taux nul effectué en décembre 2019.

- Le montant comptabilisé à la rubrique des dépenses non-spécifiées (998.319.00) porte sur les soutiens suivants :
 - un don exceptionnel à Caritas Fribourg, visant à soulager la précarité induite par la pandémie de COVID-19 : CHF 1'500,
 - un soutien exceptionnel à Düdingen Tourismus, eu égard à l'annulation des concerts du Nouvel An 2020 et des coûts fixes que l'association, qui n'est pas une association culturelle, a dû assumer au titre de cette manifestation : CHF 3'500.
- Le montant d'intérêts débiteurs (940.322.00) relève d'emprunts conclus en vue du financement de frais d'études et de subventions octroyées dans les domaines de la mobilité et de l'aménagement. Il fait l'objet d'imputations internes au sein des chapitres au titre desquels ces financements sont requis. Cette charge est moins conséquente que ne le prévoyait le budget 2020, en raison notamment d'une concrétisation tardive ou du report de certains investissements. Dans une moindre mesure, cet écart relève aussi de la conclusion d'emprunts nouveaux à des taux inférieurs aux 2 % escomptés.
- Les charges d'amortissements (998.330.20, 998.330.40) sont inférieures à ce que prévoyait le budget 2020, en raison principalement du report dans le temps de la réalisation de certains investissements. Le montant de cette rubrique fait l'objet d'imputations internes au niveau des chapitres de la mobilité et de l'aménagement, en fonction de la nature des projets concernés.
- Les excédents et déficits ressortant de chaque domaine aboutissent à un résultat globalement positif de CHF 1'014'172. Il en ressort la comptabilisation de montants qui, selon répartition sur la base de la *Clé Agglo*, de la *Clé TP* et de la *Clé VLS*, seront rétrocédés en 2021 aux communes membres. Ces remboursements donnent lieu à une diminution des participations communales (991.452.01, 991.452.10), ramenant à l'équilibre le résultat comptable de l'exercice 2020.

III. Dépenses d'investissement 2020

Généralités

- Le budget 2020 faisait état de certaines mesures qui, bien que la date de leur subventionnement par *l'Agglomération* était vouée à n'intervenir qu'après 2020, devaient faire l'objet d'une libération de crédit dans le cadre de l'exercice. Ces derniers figurent aux comptes en gris et en italique.
- Bien qu'elles aient été réalisées, certaines mesures doivent encore être subventionnées par *l'Agglomération*. A ce stade, la perception par *l'Agglomération* du cofinancement fédéral et/ou de la subvention cantonale, qui leur est attribué, reste à percevoir avant versement de la subvention à la commune-site. En l'état du 31 décembre 2020, les projets concernés sont les mesures 11.10, 11.14, 21.07, 21.09, 20.14, 22.24 et 43.09 du *PA2*.

6. Mobilité

- Pour mémoire, l'achèvement des mandats d'étude du *Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PA3)* (650.509.04, 790.509.04) était intervenu fin 2015, il s'en était suivi une procédure de consultation publique, puis le dépôt du projet à la Confédération le 22 décembre 2016. Des dépenses étaient ensuite encore survenues en 2017, principalement sous la forme d'études complémentaires et de frais d'impression. Or, en 2020, une finalisation de la démarche a pu être mise en œuvre à la suite de pourparlers avec l'Etat de Fribourg, aboutissant à des dépenses supplémentaires en lien avec la production de documents. Ces coûts ont été financés par le solde disponible des crédits d'investissements libérés pour cet objet.

En définitive, les dépenses globalement comptabilisées pour l'entier de la démarche s'articulent comme suit :

	Mobilité	Aménagement	TOTAL
Crédit initial (2015 / message 30 de la législature 2011-2016)	355'000.00	355'000.00	710'000.00
Crédit complémentaire (2017 / message 8 de la législature 2016-2021)	195'000.00	195'000.00	390'000.00
TOTAL crédits	550'000.00	550'000.00	1'100'000.00
Dépenses 2015	242'677.53	242'677.63	485'355.16
Dépenses 2016	213'933.21	213'933.46	427'866.67
Dépenses 2017	12'517.95	12'518.00	25'035.95
Dépenses 2018	---	---	---
Dépenses 2019	---	---	---
Dépenses 2020	18'805.45	18'805.40	37'610.85
TOTAL dépenses CHF	487'934.14	487'934.49	975'868.63
Solde inutilisé au 31.12.2020	62'065.86	62'065.51	124'131.37

Il en ressort des dépenses cumulées au 31 décembre 2020 s'élevant à un total de CHF 975'869, imputés paritairement entre les domaines de la mobilité et de l'aménagement.

- Le PA4 (650.509.07, 790.509.07) doit être déposé à la Confédération en septembre 2021. Les travaux pour la réalisation de ce projet d'envergure ont débuté en 2019. Le montant de CHF 820'000, inscrit au budget 2019 pour cet ouvrage, est réparti paritairement entre les chapitres de la mobilité et de l'aménagement. La démarche est entreprise en étroite coordination avec les travaux du PDR-Sarine, au titre desquels l'Agglomération doit bénéficier d'une participation financière du district aux dépenses encourues (650.661.07, 790.661.07).

En l'état du 31 décembre 2020, la dépense cumulée pour la réalisation de ce projet se répartit comme suit :

		Crédit	2019	2020	TOTAL au 31.12.2020
Frais d'études	mobilité (650.509.07)	410'000.00	46'636.50	312'308.81	358'945.31
	aménagement (790.509.07)	410'000.00	46'636.50	312'308.71	358'945.21
Participation de la préfecture	mobilité (650.661.07)		---	- 42'480.65	- 42'480.65
	aménagement (790.661.07)		---	- 42'480.69	- 42'480.69
TOTAL (charge nette)		820'000.00	93'273.00	539'656.18	632'929.18

- L'élaboration d'une charte de mobilité douce (650.509.13) a fait l'objet d'une libération de crédit de CHF 40'000 par le Conseil en sa séance du 10 octobre 2019 (message n° 24 de la législature 2016-2021). Le projet a été achevé en 2020, aboutissant à une dépense totale de CHF 43'980.35 et se soldant par un léger dépassement dû à la réorganisation du projet ainsi qu'aux mesures à prendre pour les réunions en raison de la crise sanitaire.
- La réalisation d'une étude de fret urbain (650.509.15) a fait l'objet d'une libération de crédit de CHF 20'000 par le Conseil en sa séance du 23 mai 2019. Finalisée en 2020, elle a donné lieu à une dépense totale de CHF 22'118.85, aboutissant à un léger dépassement du crédit qui lui avait été initialement attribué.

- La mesure C du PA2 relative à une étude sur le développement des P+R (650.509.16), a donné lieu à une dépense de CHF 24'359.65 en 2020. Relevant du budget 2018, cet objet a bénéficié d'un crédit de CHF 80'000, libéré par le *Conseil* en sa séance du 17 mai 2018 (message n° 21 de la législature 2016-2021). Le projet ayant débuté en 2018, il a fait l'objet d'analyses de potentiel de développement et des sites possibles, l'étude s'est en effet poursuivie par l'analyse de scénarios tarifaires et de modalités d'utilisation des P+R. Sa réalisation s'est achevée en 2020, aboutissant à une dépense totale de CHF 70'129.65.
- Aucune dépense n'est intervenue en 2020 au titre des projets suivants :
 - La sous-mesure 23.1-2 du PA2, concernant la réalisation d'abri-vélos B+R (Bike and Ride) à Givisiez (650.522.222), porte sur le subventionnement d'abri-vélos à proximité des gares et haltes ferroviaires du réseau d'agglomération. Ce projet est retardé en raison de la complexité de la planification sur le site des Taconnets.
 - La mesure 21.7 du PA2, concernant la réalisation d'une passerelle piétons-vélos entre les quartiers de Villars-Vert et Moncor (650.522.46), au titre duquel un crédit d'investissement a été libéré par le *Conseil* le 30 avril 2015 (message n° 32 de la législature 2011-2016), a désormais été réalisée par la commune-site. Dès lors qu'elle disposera du décompte définitif de la mesure et qu'elle aura perçu le cofinancement fédéral y relatif, l'*Agglomération* pourra procéder à son subventionnement au maître d'œuvre.
 - La mesure 43.9 du PA2, relative à un réaménagement de la traversée de Belfaux (projet VALTRALOC, phase 1) (650.522.57), Le décompte final de cet objet a été retardé en raison d'une situation litigieuse qui, indépendante de l'*Agglomération*, est actuellement en cours de résolution. Celui-ci devrait être finalisé en 2021, cela permettra peut-être que le subventionnement soit effectué cette année encore.

7. Aménagement

- L'élaboration du PA3 (790.509.04) et du PA4 (790.509.07) font l'objet d'explications au paragraphe de la mobilité.
- L'étude relative à la vision globale des axes (790.509.16) relève du paquet de mesures « 3U.01 du PA3 coordination du développement urbanistique par axe ». Prolongeant l'étude initialement entreprise pour le cas spécifique de l'axe Marly-Pérolles, elle concerne les cinq axes non-couverts par cette dernière sous l'angle de la densification. Pour rappel, un crédit de CHF 200'000 avait été libéré par le *Conseil* pour cette mesure en sa séance du 28 février 2019 (message n° 27 de la législature 2016-2021). Or, en l'état du 31 décembre 2020, la dépense globalement comptabilisée pour ce projet s'élève à CHF 108'682. L'étude s'est terminée au mois d'octobre 2020 à l'issue d'un rapport commun à l'ensemble des axes réalisée par le mandataire. Le montant résiduel de la rubrique (790.509.16) pourra servir à un soutien occasionnel de la part des mandataires (analyses ponctuelles complémentaires sur les sites stratégiques identifiés dans le PA4).
- L'étude relative à l'établissement d'un concept de mise en réseau des parcs urbains (790.509.18) concerne la mise en œuvre du paquet de mesures « 3NP.01 Parcs urbains accueillants, accessibles et riches en biodiversité » du PA3. Elle a fait l'objet d'un crédit de CHF 30'000 libéré par le *Conseil* en sa séance du 28 février 2019 (message n° 26 de la législature 2016-2021). L'étude sur laquelle a porté cet objet a permis de préciser la trame des espaces ouverts de l'*agglomération fribourgeoise* et de fixer les lignes directrices pour l'aménagement des parcs urbains avec un regard régional. L'étude s'est terminée au mois de mai 2020. Les résultats du travail ont été utilisés comme base pour l'élaboration du volet Nature & paysage du PA4.
- La mesure NP15 du PA3 « un arbre pour votre enfant » (790.522.19) a donné lieu à un ensemble de subventionnements, octroyés en 2020 aux communes ayant participé à la mesure par la plantation d'un arbre. La dépense comptabilisée inclut en outre des prestations de conseil technique de la société Ökobüro et la production de matériel signalétique.
- Aucune dépense n'est survenue concernant la mesure 3NP.10 du PA3 relative à la promotion de la revitalisation de cours d'eau. En l'occurrence, l'objet qu'il était prévu de financer en 2020, au titre de cet objet, portait sur une revitalisation du dernier tronçon de l'Heitiwilbach. Le projet de revitalisation a été réalisé tel que prévu. Le décaissement final de la mesure n'a cependant pas encore été transmis par la commune de Düringen à l'*Agglomération*.

IV. Proposition à l'attention du Conseil d'agglomération

Le Comité propose, au Conseil, d'approuver les comptes de fonctionnement et les comptes d'investissement de l'Agglomération pour l'exercice 2020 selon les projets d'arrêté annexés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération, l'expression de nos sentiments distingués.

Au nom du Comité d'agglomération
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président



René Schneuwly

Le Secrétaire général



Félicien Frossard

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2020		Budget / Voranschlag 2020		Comptes / Rechnung 2019	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
0	Administration		1 171 065,87	75 779,20	1 302 700,00	64 500,00	1 086 527,11	77 862,03
10	Conseil d'agglomération, Commissions	Agglomerationsrat, Kommissionen	45 595,53		71 100,00		46 073,75	
010.300.00	Traitement et jetons du Conseil d'agglomération	Lohn und Sitzungsgelder des Agglomerationsrates	11 900,00		26 200,00		16 800,00	
010.300.10	Jetons et frais de la Commission financière	Sitzungsgelder und Auslagen der Finanzkommission	4 200,00		8 200,00		5 500,00	
010.300.20	Jetons et frais de la CAME	Sitzungsgelder und Auslagen der KRMU	4 700,00		7 600,00		5 450,00	
010.300.30	Jetons et frais du Bureau du Conseil	Sitzungsgelder und Auslagen des Ratsbüros	5 700,00		5 800,00		5 500,00	
010.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge (AHV, EO, ALV, usw.)	475,33					
010.310.20	Frais de publications	Veröffentlichungen	2 273,00		6 300,00		2 212,50	
010.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	8 521,70		7 400,00		3 042,05	
010.318.01	Honoraires de l'organe de révision	Honorar des Revisionsorgans	7 825,50		7 600,00		7 569,20	
010.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter			2 000,00			
11	Comité d'agglomération	Agglomerationsvorstand	119 212,76		142 500,00		128 101,05	
011.300.00	Traitement et jetons du Comité d'agglomération	Lohn und Sitzungsgelder des Agglomerationsvorstandes	107 012,50		125 000,00		113 812,50	
011.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge (AHV, EO, ALV, usw.)	7 627,16		9 000,00		6 860,10	
011.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	4 573,10		8 500,00		7 428,45	
20	Administration générale	Allgemeine Verwaltung	1 006 257,58	75 779,20	1 089 100,00	64 500,00	912 352,31	77 862,03
020.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	455 123,96		458 100,00		437 010,22	
020.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familien-/Arbeitgeber- Zulagen	3 240,00		2 100,00		3 300,25	
020.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	0,00		0,00		16 246,63	

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2020		Budget / Voranschlag 2020		Comptes / Rechnung 2019	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
020.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge (AHV, EO, ALV, usw.)	69 838,70		70 800,00		71 305,14	
020.304.00	Cotisation aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	78 581,74		79 300,00		79 591,22	
020.305.00	Cotisation aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	10 052,99		10 800,00		9 837,12	
020.309.00	Frais de formation	Ausbildungskosten	14 420,00		24 000,00		8 924,60	
020.310.00	Fournitures de bureau	Bürobedarf	6 959,05		10 900,00		6 765,80	
020.310.21	Frais d'annonces	Inseratekosten	0,00		4 000,00		8 497,65	
020.311.00	Matériel de bureau, normes, données	Büromaterial, Normen, Daten	12 744,90		10 000,00		5 140,40	
020.311.01	Equipements	Anlagen	24 898,80		63 300,00		22 797,23	
020.311.02	Mobilier de bureau	Büromobiliar	11 336,05		30 000,00		8 579,65	
020.312.00	Electricité	Strom	2 111,50		5 000,00		1 849,70	
020.315.00	Entretien mobilier de bureau	Unterhalt Büromaschinen und -mobiliar	1 746,93		7 000,00		18 793,30	
020.315.01	Entretien des locaux	Unterhalt der Räumlichkeiten	29 098,30		17 300,00		7 979,27	
020.315.02	Maintenance informatique	Unterhalt EDV-Anlagen	33 226,45		27 000,00		24 626,50	
020.316.00	Loyer	Miete	99 010,00		98 900,00		53 301,55	
020.316.01	location/leasing d'équipements	Miete/Leasing von Anlagen	16 817,25		24 400,00		3 618,60	
020.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	1 552,80		5 600,00		5 200,20	
020.318.00	Assurances diverses, RC, mobilier, etc.	Verschiedene Versicherungen, Haftpflicht, Mobiliar, usw.	1 602,60		1 600,00		1 601,15	
020.318.10	Frais administratifs (ports, téléphones, etc.)	Verwaltungskosten (Posttaxen, Telefon, usw.)	14 017,05		24 000,00		21 640,25	
020.318.15	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	64 924,35		50 000,00		15 353,70	
020.318.20	Emoluments de chancellerie	Kanzleigeühren	0,00		4 500,00		2 913,00	
020.318.50	Frais internet	Internetkosten	4 432,38		9 000,00		6 555,71	
020.318.60	Traductions	Übersetzungen	36 741,75		37 500,00		31 558,70	

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2020		Budget / Voranschlag 2020		Comptes / Rechnung 2019	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
020.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter	8 214,45		14 000,00		4 105,05	
020.382.04	Provision sur le solde excédentaire d'heures et de vacances	Rückstellung für Überstunden und Urlaubsguthaben	5 565,58		0,00		35 259,72	
020.436.00	Remboursements de tiers et d'assurances	Rückzahlungen von Dritten und der Versicherungen		11 169,30		0,00		13 080,90
020.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV, IV, EO)		28 968,74		28 500,00		28 167,64
020.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		31 431,38		31 600,00		32 495,00
020.436.12	Retenues sociales sur les salaires (ass. maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		4 209,78		4 400,00		4 118,49
3	Culture	Kultur	2 459 815,99	38 905,89	2 484 000,00	31 600,00	2 401 421,43	31 270,05
300	Culture	Kultur	2 459 815,99	38 905,89	2 484 000,00	31 600,00	2 401 421,43	31 270,05
300.300.00	Jetons et frais de la Commission culturelle	Sitzungsgelder und Auslagen der Kulturkommission	9 825,00		19 300,00		8 150,00	
300.301.00	Traitement du personnel	Besoldung des Personals	119 596,26		120 600,00		117 427,74	
300.301.01	Allocations familiales / employeurs	Familien-/Arbeitgeberzulagen	600,00		3 600,00		3 000,00	
300.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	38 881,01		42 000,00		20 833,34	
300.303.00	Cotisations aux assurances sociales (AVS, APG, AC, etc.)	Sozialversicherungsbeiträge (AHV, EO, ALV, usw.)	26 411,20		25 100,00		21 342,32	
300.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	29 121,86		29 800,00		22 428,69	
300.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	3 811,69		4 100,00		3 290,61	
300.311.00	Matériel de bureau, normes, données	Büromaterial, Normen, Daten	0,00		300,00		0,00	
300.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	2 957,55		4 000,00		1 393,05	
300.318.00	Traductions	Übersetzungen	3 749,37		2 000,00		1 310,28	

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2020		Budget / Voranschlag 2020		Comptes / Rechnung 2019	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
300.318.10	Participation aux Assises de	Beteiligung an der	0,00		10 000,00		2 200,00	
300.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	11 625,00		11 700,00		11 125,00	
300.365.10	Subventions pluriannuelles	Mehrfährige Subventionen	1 630 000,00		1 630 000,00		1 630 000,00	
300.365.20	Subventions annuelles et extraordinaires	Jährliche und ausserordentliche Subventionen	568 200,00		560 500,00		538 094,00	
300.365.21	Participation financière à des manifestations de dimension nationale	Finanzielle Beteiligung für Projekte von nationaler Bedeutung	0,00		1 000,00			
300.365.25	Prix culturel à l'émergence	Kultureller	0,00		5 000,00		5 000,00	
300.365.50	Soutien à la CarteCulture,	Unterstützung KulturLegi,	15 000,00		15 000,00		15 000,00	
300.382.04	Provision sur le solde excédentaire d'heures et de vacances	Rückstellung für Überstunden und Urlaubsguthaben	37,05		0,00		826,40	
300.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS, AI, APG, AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV, IV, EO, ALV)		10 519,56		10 100,00		8 606,75
300.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		11 648,74		11 900,00		8 971,48
300.436.12	Retenues sociales sur les salaires (assurances maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallsversicherungen)		1 620,59		1 600,00		1 397,82
300.452.10	Participation des communes non membres	Anteile der Nichtmitgliedgemeinden		15 117,00		8 000,00		12 294,00
6	Mobilité	Mobilität	22 011 798,31	11 790 413,37	22 892 300,00	12 068 700,00	22 314 719,58	12 013 408,12
650	Mobilité	Mobilität	22 011 798,31	11 790 413,37	22 892 300,00	12 068 700,00	22 314 719,58	12 013 408,12
650.300.10	Jetons et frais de la Commission qualité	Sitzungsgelder und Auslagen der Qualitätskommission	0,00		2 800,00		545,95	
650.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	332 779,76		327 000,00		265 669,92	
650.301.01	Allocations familiales / employeurs	Familien-/Arbeitgeber- zulagen	1 440,00		0,00		2 190,00	
650.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	21 000,06		21 000,00		17 926,27	

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2020		Budget / Voranschlag 2020		Comptes / Rechnung 2019	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
650.303.00	Cotisations aux assurances sociales (AVS, APG, AC, etc.)	Sozialversicherungsbeiträge (AHV, EO, ALV, usw.)	56 228,81		53 800,00		43 776,61	
650.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	60 653,47		62 700,00		48 182,71	
650.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	7 404,27		8 100,00		5 812,37	
650.311.00	Matériel de bureau, normes, données	Büromaterial, Normen, Daten	0,00		3 200,00		268,40	
650.314.00	Mesures hors-investissement	Massnahmen ausserhalb Investitionen	71 254,09		190 000,00		0,00	
650.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	3 622,45		11 000,00		2 173,39	
650.318.00	Traductions	Übersetzungen	1 895,46		5 000,00		4 020,06	
650.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	66 995,40		180 000,00		127 945,62	
650.318.20	Actions de sensibilisation	Sensibilisierungsmassnahme	9 995,85		23 000,00		0,00	
650.318.50	Rémunération du prestataire de vente des abonnements P+R	Vergütung des Leistungserbringers für den P+R Aboverkauf	13 300,00		15 000,00		9 933,35	
650.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter	1 634,15		39 000,00		21 931,80	
650.318.91	Données de base et cartographie	Grunddaten und Kartographie	1 819,05		7 000,00		2 821,55	
650.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	445,00		600,00		445,00	
650.364.00	Contrat de prestations au concessionnaire (TPF)	Leistungsvertrag mit Konzessionärin (TPF)	20 709 944,00		21 110 000,00		21 107 707,00	
650.364.05	Contrat de prestations au concessionnaire (Moonliner)	Leistungsvertrag mit Konzessionär (Moonliner)	12 801,00		12 800,00		12 801,00	
650.364.10	Convention avec CTIFR (P+R)	Konvention mit IVTFR (P+R)	91 728,20		103 000,00		102 608,83	
650.364.15	Contrat de prestation avec vélos en libre-service (VLS)	Leistungsvertrag mit Veloverleihsystem (VLS)	148 750,00		148 800,00		135 000,00	
650.365.01	Subventions à des institutions privées	Gewährte Subventionen an private Institutionen	22 620,90		25 000,00		20 884,90	

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2020		Budget / Voranschlag 2020		Comptes / Rechnung 2019	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
650.382.04	Provision sur le solde excédentaire d'heures et de vacances	Rückstellung für Überstunden und Urlaubsguthaben	183,19		0,00		16 800,86	
650.390.00	Imputations internes des amortissements	Interne Verrechnung der Abschreibungen	348 733,61		438 400,00		334 447,69	
650.390.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen	26 569,59		105 100,00		30 826,30	
650.434.00	Taxes utilisation P+R (ventes d'abonnements)	Benutzungsgebühren P+R (Verkauf von Abonnements)		67 677,00		100 000,00		80 556,60
650.434.10	Taxes utilisation P+R (ventes horodateurs P+R communaux)	Benutzungsgebühren P+R (Verkauf von Gemeinschaftsparkautomaten P+R)		91 728,20		103 000,00		102 582,08
650.435.10	Prestations de la Commission qualité	Leistungen der Qualitätskommission		0,00		2 800,00		545,95
650.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS, AI, APG, AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV, IV, EO, ALV)		22 553,44		21 600,00		17 653,86
650.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		24 261,39		25 000,00		19 273,08
650.436.12	Retenues sociales sur les salaires (assurances maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		3 065,34		3 300,00		2 398,55
650.461.10	Subventions cantonales	Kantonale Subventionen		11 468 128,00		11 650 000,00		11 676 648,00
650.461.20	Subventions cantonales pour des études	Kantonale Subventionen für Studien		0,00		50 000,00		0,00
650.465.00	Participations de tiers	Beteiligung Dritter		113 000,00		113 000,00		113 750,00
7	Aménagement et protection de l'environnement	Raumordnung und Umweltschutz	472 679,84	30 449,51	671 000,00	32 500,00	429 976,73	29 780,04
780	Protection de l'environnement	Umweltschutz	3 974,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
780.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	3 974,15		0,00		0,00	

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2020		Budget / Voranschlag 2020		Comptes / Rechnung 2019	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
790	Aménagement régional	Regionale Raumplanung	468 705,69	30 449,51	671 000,00	32 500,00	429 976,73	29 780,04
790.300.10	Jetons et frais de la Commission qualité	Sitzungsgelder und Auslagen der Qualitätskommission	0,00		2 800,00		545,95	
790.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	200 949,55		189 600,00		199 654,04	
790.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	21 947,28		21 000,00		17 926,27	
790.303.00	Cotisations aux assurances sociales (AVS, APG, AC, etc.)	Sozialversicherungsbeiträge (AHV, EO, ALV, usw.)	35 426,63		32 600,00		33 586,24	
790.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	35 300,21		36 800,00		34 202,66	
790.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	5 041,94		5 000,00		4 796,26	
790.311.00	Matériel de bureau, normes, données	Büromaterial, Normen, Daten	0,00		3 200,00		44,00	
790.314.00	Mesures hors-investissement	Massnahmen ausserhalb investitionen	0,00		11 000,00		0,00	
790.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	1 692,25		11 000,00		1 317,47	
790.318.00	Traductions	Übersetzungen	984,32		5 000,00		2 738,65	
790.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für	66 100,30		85 000,00		28 848,95	
790.318.20	Actions de sensibilisation	Sensibilisierungsmassnahme n	2 437,25		25 000,00		0,00	
790.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter	2 641,50		20 000,00		4 439,65	
790.318.91	Données de base et cartographie	Grunddaten und Kartografie	1 819,05		7 000,00		2 821,55	
790.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	5 861,00		6 500,00		5 860,00	
790.382.04	Provision sur le solde excédentaire d'heures et de vacances	Rückstellung für Überstunden und Urlaubsguthaben	2 418,19		0,00		12 776,41	
790.390.00	Imputations internes des amortissements	Interne Verrechnung der Abschreibungen	83 527,71		182 600,00		76 552,63	
790.390.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen	2 558,51		26 900,00		3 866,00	

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2020		Budget / Voranschlag 2020		Comptes / Rechnung 2019	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
790.435.10	Prestations de la Commission qualité	Leistungen der Qualitätskommission		0,00		2 800,00		545,95
790.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS, AI, APG, AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV, IV, EO, ALV)		14 209,66		13 100,00		13 544,37
790.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		14 120,09		14 600,00		13 681,06
790.436.12	Retenues sociales sur les salaires (assurances maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		2 119,76		2 000,00		2 008,66
8	Economie et Tourisme	Wirtschaft und Tourismus	857 872,74	48 111,48	874 600,00	37 600,00	921 303,98	73 788,44
830	Promotion touristique	Tourismusförderung	600 000,00	0,00	600 000,00	0,00	590 000,00	0,00
830.365.01	Contributions à Fribourg Tourisme et Région	Beiträge an Freiburg Tourismus und Region	590 000,00		590 000,00		590 000,00	
830.365.02	Subventions à des institutions privées	Gewährte Subventionen an private Institutionen	10 000,00		10 000,00		0,00	
840	Promotion économique	Wirtschaftsförderung	257 872,74	48 111,48	274 600,00	37 600,00	331 303,98	73 788,44
840.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	123 933,64		125 000,00		121 765,13	
840.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	5 499,95		0,00		19 250,05	
840.303.00	Cotisations aux assurances sociales (AVS, APG, AC, etc.)	Sozialversicherungsbeiträge (AHV, EO, ALV, usw.)	20 571,84		19 300,00		21 767,45	
840.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	23 671,31		23 900,00		23 257,14	
840.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	3 094,87		3 100,00		3 292,25	
840.311.00	Matériel de bureau, normes, données	Büromaterial, Normen, Daten	522,75		1 000,00		522,75	
840.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	50,00		2 000,00		1 872,44	
840.318.00	Traductions	Übersetzungen	1 130,85		2 000,00		1 739,26	
840.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	18 341,30		40 000,00		20 000,00	

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2020		Budget / Voranschlag 2020		Comptes / Rechnung 2019	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
840.318.20	Actions de promotion économique	Aktionen der Wirtschaftsförderung	36 313,58		33 000,00		84 874,51	
840.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter	2 790,98		4 000,00		4 168,66	
840.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	21 223,10		21 300,00		21 279,10	
840.382.04	Provision sur le solde excédentaire d'heures et de vacances	Rückstellung für Überstunden und Urlaubsguthaben	728,57		0,00		7 515,24	
840.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS, AI, APG, AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV, IV, EO, ALV)		8 251,38		7 700,00		8 778,19
840.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		9 468,52		9 500,00		9 302,86
840.436.12	Retenues sociales sur les salaires (assurances maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		1 314,45		1 200,00		1 393,71
840.451.00	Participation de la Préfecture	Beteiligung des Oberamts des Saanebezirks		3 047,00		0,00		0,00
840.452.20	Participations communales aux projets	Gemeindebeteiligungen an Projekten		2 030,13		0,00		0,00
840.461.10	Subventions cantonales	Kantonale Subventionen		16 000,00		19 200,00		18 000,00
840.469.10	Participations d'institutions privées	Beteiligung privater Institutionen		8 000,00		0,00		36 313,68
9	Finances	Finanzen	467 953,54	15 457 526,84	773 600,00	16 763 300,00	455 122,63	15 382 962,78
940	Gérance de la fortune et des dettes	Vermögens- und Schuldenverwaltung	30 692,22	29 140,10	132 600,00	132 000,00	35 122,31	34 704,30
940.318.00	Frais bancaires et postaux	Bank- und Postspesen	1 564,12		600,00		430,01	
940.322.00	Intérêt des dettes	Schuldzinsen	29 128,10		132 000,00		34 692,30	
940.420.00	Intérêt des capitaux et impôts anticipés	Kapitalzinsen und Verrechnungssteuer		12,00		0,00		12,00
940.490.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen		29 128,10		132 000,00		34 692,30

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2020		Budget / Voranschlag 2020		Comptes / Rechnung 2019	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
991	Participation des communes membres	Anteile der Mitgliedsgemeinden	0,00	14 996 125,42	0,00	16 010 300,00	0,00	14 937 258,16
991.452.01	Part d'Avry	Anteil Avry		241 232,72		261 950,00		235 873,07
991.452.02	Part de Belfaux	Anteil Belfaux		311 888,36		345 894,00		304 668,05
991.452.03	Part de Corminboeuf	Anteil Corminboeuf		311 334,13		339 159,00		291 295,07
991.452.04	Part de Düdingen	Anteil Düdingen		708 679,67		789 150,00		688 583,97
991.452.05	Part de Fribourg	Anteil Freiburg		8 753 914,26		9 266 551,00		8 795 871,13
991.452.06	Part de Givisiez	Anteil Givisiez		524 704,21		562 683,00		518 116,98
991.452.07	Part de Granges-Paccot	Anteil Granges-Paccot		630 046,47		674 414,00		619 245,95
991.452.08	Part de Marly	Anteil Marly		1 047 932,85		1 137 649,00		1 026 200,32
991.452.09	Part de Matran	Anteil Matran		199 679,56		216 564,00		198 047,24
991.452.10	Part de Villars-sur-Glâne	Anteil Villars-sur-Glâne		2 266 713,19		2 416 286,00		2 259 356,38
998	Autres postes	Übrige Posten	437 261,32	432 261,32	641 000,00	621 000,00	420 000,32	411 000,32
998.319.00	Dépenses non spécifiées	Nichtbestimmte Ausgaben	5 000,00		20 000,00		9 000,00	
998.330.20	Amortissements obligatoires (études mobilité)	Vorgeschriebene Abschreibungen (Mobilitätsstudien)	53 250,00		130 900,00		70 411,64	
998.330.30	Amortissements obligatoires (études aménagement)	Vorgeschriebene Abschreibungen (Raumplanungsstudien)	83 527,71		119 100,00		76 552,62	
998.330.40	Amortissements obligatoires (autres projets mobilité)	Vorgeschriebene Abschreibungen (übrige Mobilitätsprojekte)	295 483,61		307 500,00		264 036,06	
998.330.50	Amortissements obligatoires (autres projets aménagement)	Vorgeschriebene Abschreibungen (übrige Raumplanungsprojekte)	0,00		63 500,00		0,00	
998.490.00	Imputations internes des amortissements	Interne Verrechnungen von Abschreibungen		432 261,32		621 000,00		411 000,32

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2020		Budget / Voranschlag 2020		Comptes / Rechnung 2019	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
0	Administration	Verwaltung	1 171 065,87	75 779,20	1 302 700,00	64 500,00	1 086 527,11	77 862,03
3	Culture	Kultur	2 459 815,99	38 905,89	2 484 000,00	31 600,00	2 401 421,43	31 270,05
6	Mobilité	Mobilität	22 011 798,31	11 790 413,37	22 892 300,00	12 068 700,00	22 314 719,58	12 013 408,12
7	Aménagement et protection de l'environnement	Raumordnung und Umweltschutz	472 679,84	30 449,51	671 000,00	32 500,00	429 976,73	29 780,04
8	Economie et Tourisme	Wirtschaft und Tourismus	857 872,74	48 111,48	874 600,00	37 600,00	921 303,98	73 788,44
9	Finances	Finanzen	467 953,54	15 457 526,84	773 600,00	16 763 300,00	455 122,63	15 382 962,78
	TOTALISATION	GESAMTTOTAL	27 441 186,29	27 441 186,29	28 998 200,00	28 998 200,00	27 609 071,46	27 609 071,46

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2020		Budget / Voranschlag 2020	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
650	Mobilité	Mobilität	459 053,76		25 307 855,00	12 999 058,00
	Dépenses d'investissement	Investitionsausgaben				
650.509.04	Frais d'études pour l'élaboration du Projet d'agglomération de troisième génération (PA3)	Studienkosten für die Ausarbeitung des Agglomerationsprogramms der dritten Generation (AP3)	18 805,45			
650.509.07	Projet d'agglomération de quatrième génération (PA4)	Agglomerationsprogramm der vierten Generation (AP4)	312 308,81			
650.509.13	Stratégie / concept général de mobilité douce	Strategie / Allgemeines Konzept Langsamverkehr	43 980,35			
650.509.15	Fret urbain	Stadtfracht	17 118,85			
650.509.16	Mesure C (gestion de la mobilité) du PA2 : stationnement P+R	Massnahme C (Mobilitätsmanagement) des AP2: Parkieren P+R	24 359,65			
650.522.112	Mesure PA2 22.11 : aménagement d'un itinéraire alternatif piétons/vélos entre Jura et Givisiez	Massnahme AP2 22.11: Gestaltung eines alternativen Fussgänger- und Radwegs zwischen Jura und Givisiez	0,00		190 885,00	
650.522.132	Mesure PA2 11.14 : extension de l'électrification de la ligne 3	Massnahme AP2 11.14: Ausbau der Elektrifizierung der Linie 3	0,00		1 335 636,00	
650.522.181	Mesure PA3 3M.06.02 : aménagement de la TransAgglo, entre la gare de Villars-sur-Glâne et Avry-centre	Massnahme AP3 3M.06.02: Einrichtung der TransAgglo zwischen dem Bahnhof von Villars-sur-Glâne und Avry-Zentrum	0,00		10 017 275,00	
650.522.222	Sous-mesure PA2 23.1-2 : aménagement d'abris-vélos à la gare de Givisiez (B+R)	Untermassnahme AP2 23.1-2: Gestaltung Velounterstände am Bahnhof Givisiez (B+R)	0,00		55 378,00	
650.522.42	sous-mesure PA2 11.10-1 : réalisation de voies bus continues à l'entrée de Fribourg, entre Marly Grand-Pré et Pérolles (direction gare) : partie 1 / tronçon Marly	Untermassnahme AP2 11.10-1: Realisierung durchgehenden Busspuren am Eingang der Stadt Freiburg, zwischen Marly Grand-Pré und Pérolles (Richtung Bahnhof): 1. Teil / Abschnitt Marly	0,00		1 472 539,00	
650.522.46	Mesure PA2 21.7 : réalisation d'une passerelle mixte piétons/vélos sur la semi-autoroute entre Villars-Vert et Moncor	Massnahme AP2 21.7: Realisierung einer gemischten Überführung für Fussgänger und Fahrräder über die Autostrasse zwischen Villars-Vert und Moncor	0,00		415 717,00	
650.522.52	Mesure PA2 22.24 : aménagement piétons/vélos Briegliweg	Massnahme AP2 22.24: Gestaltung Fussgänger-/ Radweg Briegliweg	0,00		578 998,00	
650.522.57	Mesure PA2 43.9 : réaménagement de la traversée de la localité de Belfaux (VALTRALOC), phase 1	Massnahme AP2 43.9: Neugestaltung der Ortsdurchquerung von Belfaux (VALTRALOC), 1. Phase	0,00		618 300,00	
650.522.62	Mesure PA2 20.14 : réalisation des compléments nécessaires à l'itinéraire mixte piétons/vélos entre le viaduc de Grandfey et la gare de Düdingen (TransAgglo)	Massnahme AP2 20.14: Gestaltung der notwendigen Ergänzungen - Gemischter Fussgänger-/ Radweg zwischen dem Bahnhof Düdingen (TransAgglo) und dem Grandfey-Viadukt	0,00		4 091 878,00	
650.522.64	Mesure PA2 20.8 : réalisation d'un itinéraire mixte piétons/vélos entre la halte de Villars-sur-Glâne et le Verger (TransAgglo)	Massnahme AP2 20.8: Realisierung eines gemischten Fussgänger-/ Radwegs zwischen der Haltestelle von Villars-sur-Glâne und Le Verger (TransAgglo)	0,00		445 212,00	
650.522.81	Mesure PA2 21.9 : réalisation de deux franchissements de mobilité douce des voies de la halte de Givisiez	Massnahme AP2 21.9: Realisierung von zwei Langsamverkehrsüberquerungen der Gleise der Haltestelle Givisiez	0,00		4 006 910,00	
650.522.83	Mesure PA2 20.7 : réalisation d'un itinéraire mixte piétons/vélos entre le Croset et le Platy à Villars-sur-Glâne (TransAgglo)	Massnahme AP2 20.7: Realisierung eines gemischten Fussgänger- / Radwegs zwischen Le Croset und Le Platy in Villars-sur-Glâne (TransAgglo)	0,00		1 291 672,00	
650.522.87	Mesure PA2 20.10 : réalisation d'itinéraires mixtes piétons/vélos transversaux dans la ZI de Givisiez	Massnahme AP2 20.10: Realisierung von transversalen Fussgänger- und Fahrradwegen in der IZ Givisiez	0,00		293 840,00	
650.522.95	Mesure PA2 23.2 : aménagement d'abris-vélos aux abords des pôles d'enseignements, d'activités, de loisirs et de TP urbains	Massnahme AP2 23.2: Gestaltung Velounterstände in der Nähe der Bildungs-, Arbeits- und Freizeitstandorte sowie der städtischen ÖV-Einrichtungen	0,00		493 615,00	
650.590.00	Report au bilan des recettes d'investissements	Übertrag auf die Bilanz der Investitionserträge	42 480,65			
	Recettes d'investissement	Investitionserträge				
650.660.112	Participation fédérale - mesure PA2 22.11 : aménagement d'un itinéraire alternatif piétons/vélos entre Jura et Givisiez (rubrique 650.522.112)	Beteiligung des Bundes – Massnahme AP2 22.11: Gestaltung eines alternativen Fussgänger- und Radwegs zwischen Jura und Givisiez (Rubrik 650.522.112)		0,00		137 649,00
650.660.132	Participation fédérale - mesure PA2 11.14 : extension de l'électrification de la ligne 3 (rubrique 650.522.132)	Beteiligung des Bundes – Massnahme AP2 11.14: Ausbau der Elektrifizierung der Linie 3 (Rubrik 650.522.132)		0,00		988 576,00
650.660.181	Participation fédérale - mesure PA3 3M.06.02 : aménagement de la TransAgglo, entre la gare de Villars-sur-Glâne et Avry-centre (rubrique 650.522.181)	Beteiligung des Bundes - Massnahme AP3 3M.06.02: Einrichtung der TransAgglo zwischen dem Bahnhof von Villars-sur-Glâne und Avry-Zentrum (Rubrik 650.522.181)		0,00		3 150 000,00
650.660.222	Participation fédérale - sous-mesure PA2 23.1-2 : aménagement d'abris-vélos à la gare de Givisiez (B+R) (rubrique 650.522.222)	Beteiligung des Bundes – Untermassnahme AP2 23.1-2: Gestaltung Velounterstände am Bahnhof Givisiez (B+R) (Rubrik 650.522.222)		0,00		41 091,00

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2020		Budget / Voranschlag 2020	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
650.660.42	Participation fédérale - sous-mesure PA2 11.10-1 : réalisation de voies bus continues à l'entrée de Fribourg, entre Marly Grand-Pré et Péroilles (direction gare) : partie 1 / tronçon Marly (rubrique 650.522.42)	Beteiligung des Bundes – Untermassnahme AP2 11.10-1: Realisierung durchgehenden Busspuren am Eingang der Stadt Freiburg, zwischen Marly Grand-Pré und Péroilles (Richtung Bahnhof): 1. Teil / Abschnitt Marly (Rubrik 650.522.42)		0,00		1 000 384,00
650.660.46	Participation fédérale - mesure PA2 21.7 : réalisation d'une passerelle mixte piétons/vélos sur la semi-autoroute entre Villars-Vert et Moncor (rubrique 650.522.46)	Beteiligung des Bundes - Massnahme AP2 21.7: Realisierung einer gemischten Überführung für Fussgänger und Fahrräder über die Autostrasse zwischen Villars-Vert und Moncor (Rubrik 650.522.46)		0,00		332 145,00
650.660.52	Participation fédérale - mesure PA2 22.24 : aménagement piétons/vélos Briegliweg (rubrique 650.522.52)	Beteiligung des Bundes - Massnahme AP2 22.24: Gestaltung Fussgänger-/ Fahrräder Briegliweg (Rubrik 650.522.52)		0,00		231 599,00
650.660.62	Participation fédérale - mesure PA2 20.14 : réalisation des compléments nécessaires à l'itinéraire mixte piétons/vélos entre le viaduc de Grandfey et la gare de Düdingen (TransAgglo) (rubrique 650.522.62)	Beteiligung des Bundes - Massnahme AP2 20.14: Gestaltung der notwendigen Ergänzungen - Gemischter Fussgänger-/ Radweg zwischen dem Bahnhof Düdingen (TransAgglo) und dem Grandfey-Viadukt (Rubrik 650.522.62)		0,00		1 506 690,00
650.660.64	Participation fédérale - mesure PA2 20.8 : réalisation d'un itinéraire mixte piétons/vélos entre la halte de Villars-sur-Glâne et le Verger (TransAgglo) (rubrique 650.522.64)	Beteiligung des Bundes Massnahme AP2 20.8: Realisierung eines gemischten Fussgänger-/ Radwegs zwischen der Haltestelle von Villars-sur-Glâne und Le Verger (TransAgglo) (Rubrik 650.522.64)		0,00		151 046,00
650.660.81	Participation fédérale - mesure PA2 21.9 : réalisation de deux franchissements de mobilité douce des voies de la halte de Givisiez (rubrique 650.522.81)	Beteiligung des Bundes - Massnahme AP2 21.9: Realisierung von zwei Langsamverkehrsüberquerungen der Gleise der Haltestelle Givisiez (Rubrik 650.522.81)		0,00		1 860 218,00
650.660.83	Participation fédérale - mesure PA2 20.7 : réalisation d'un itinéraire mixte piétons/vélos entre le Crosset et le Platy à Villars-sur-Glâne (TransAgglo) (rubrique 650.522.83)	Beteiligung des Bundes - Massnahme AP2 20.7: Realisierung eines gemischten Fussgänger- / Radwegs zwischen Le Crosset und Le Platy in Villars-sur-Glâne (TransAgglo) (Rubrik 650.522.83)		0,00		488 032,00
650.660.87	Participation fédérale - mesure PA2 20.10 : réalisation d'itinéraires mixtes piétons/vélos transversaux dans la ZI de Givisiez (rubrique 650.522.87)	Beteiligung des Bundes - Massnahme AP2 20.10: Realisierung von transversalen Fussgänger- und Fahrradwegen in der IZ Givisiez (Rubrik 650.522.87)		0,00		212 731,00
650.660.95	Participation fédérale - mesure PA2 23.2 : aménagement d'abris-vélos aux abords des pôles d'enseignements, d'activités, de loisirs et de TP urbains (rubrique 650.522.95)	Beteiligung des Bundes – Massnahme AP2 23.2: Gestaltung Velounterstände in der Nähe der Bildungs-, Arbeits- und Freizeitstandorte sowie der städtischen ÖV-Einrichtungen (Rubrik 650.660.95)		0,00		365 275,00
650.661.07	Participation de la préfecture de la Sarine au projet de quatrième génération (PA4) / PDR	Beteiligung des Oberamts des Saanebezirks am Agglomerationsprogramm der vierten Generation (AP4) / RP		42 480,65		
650.661.112	Participation cantonale - mesure PA2 22.11 : aménagement d'un itinéraire alternatif piétons/vélos entre Jura et Givisiez (rubrique 650.522.112)	Kantonale Beteiligung – Massnahme AP2 22.11: Gestaltung eines alternativen Fussgänger- und Radwegs zwischen Jura und Givisiez (Rubrik 650.522.112)		0,00		26 617,00
650.661.132	Participation cantonale - mesure PA2 11.14 : extension de l'électrification de la ligne 3 (rubrique 650.522.132)	Kantonale Beteiligung – Massnahme AP2 11.14: Ausbau der Elektrifizierung der Linie 3 (Rubrik 650.522.132)		0,00		173 530,00
650.661.46	Participation cantonale - mesure PA2 21.7 : réalisation d'une passerelle mixte piétons/vélos sur la semi-autoroute entre Villars-Vert et Moncor (rubrique 650.522.46)	Kantonale Beteiligung - Massnahme AP2 21.7: Realisierung einer gemischten Überführung für Fussgänger und Fahrräder über die Autostrasse zwischen Villars-Vert und Moncor (Rubrik 650.522.46)		0,00		41 103,00
650.661.52	Participation cantonale - mesure PA2 22.24 : aménagement piétons/vélos Briegliweg (rubrique 650.522.52)	Kantonale Beteiligung - Massnahme AP2 22.24 : Gestaltung Fussgänger-/ Fahrräder Briegliweg (Rubrik 650.522.52)		0,00		3 876,00
650.661.57	Participation cantonale - mesure PA2 43.9 : réaménagement de la traversée de localité de Belfaux (VALTRALOC), phase 1 (rubrique 650.522.57)	Kantonale Beteiligung - Massnahme AP2 43.9: Neugestaltung der Ortsdurchquerung von Belfaux (VALTRALOC), 1. Phase (Rubrik 650.522.57)		0,00		55 160,00
650.661.62	Participation cantonale - mesure PA2 20.14 : réalisation des compléments nécessaires à l'itinéraire mixte piétons/vélos entre le viaduc de Grandfey et la gare de Düdingen (TransAgglo) (rubrique 650.522.62)	Kantonale Beteiligung - Massnahme AP2 20.14: Gestaltung der notwendigen Ergänzungen - Gemischter Fussgänger-/ Radweg zwischen dem Bahnhof Düdingen (TransAgglo) und dem Grandfey-Viadukt (Rubrik 650.522.62)		0,00		1 292 782,00
650.661.81	Participation cantonale - mesure PA2 21.9 : réalisation de deux franchissements de mobilité douce des voies de la halte de Givisiez (rubrique 650.522.81)	Kantonale Beteiligung - Massnahme AP2 21.9: Realisierung von zwei Langsamverkehrsüberquerungen der Gleise der Haltestelle Givisiez (Rubrik 650.522.81)		0,00		900 000,00
650.661.87	Participation cantonale - mesure PA2 20.10 : réalisation d'itinéraires mixtes piétons/vélos transversaux dans la ZI de Givisiez (rubrique 650.522.87)	Kantonale Beteiligung - Massnahme AP2 20.10: Realisierung von transversalen Fussgänger- und Fahrradwegen in der IZ Givisiez (Rubrik 650.522.87)		0,00		40 554,00
650.690.00	Report au bilan des dépenses d'investissements	Übertrag auf die Bilanz der Investitionsausgaben		416 573,11		

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2020		Budget / Voranschlag 2020	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
790	Aménagement régional	Regionale Raumplanung	462 282,25		82 000,00	0,00
	Dépenses d'investissement	Investitionsausgaben				
790.509.04	Frais d'études et de planification : élaboration du Projet d'agglomération de troisième génération (PA3)	Kosten für Studien und Planung: Ausarbeitung des Agglomerationsprogramms der dritten Generation (AP3)	18 805,40			
790.509.07	Projet d'agglomération de quatrième génération (PA4)	Agglomerationsprogramm der vierten Generation (AP4)	312 308,71			
790.509.16	Concept "vision globale des axes PA3", phase 1 : potentiel de densification	Konzept "Gesamtvision der Achsen AP3", 1. Phase: Verdichtungspotenzial	54 934,55			
790.509.18	Mesure NP01 du PA3 : concept de mise en réseau des parcs urbains	Massnahme NL01 des AP3: Vernetzungskonzept der Stadtpärke	29 995,70			
790.522.19	Mesure PA3 3NP.15 : action "un arbre pour votre enfant" (plantation d'arbres)	Massnahme AP3 3NL15: Aktion "ein Baum für Ihr Kind" (Baumbepflanzungen)	3 757,20			
790.522.21	Mesure 3NP.10 : promotion de la revitalisation de cours d'eau	Massnahme 3NL.10: Förderung der Revitalisierung von Fließgewässern	0,00		82 000,00	
790.590.00	Report au bilan des recettes d'investissements	Übertrag auf die Bilanz der Investitionserträge	42 480,69			
	Recettes d'investissement	Investitionserträge				
790.661.07	Participation de la préfecture de la Sarine au projet de quatrième génération (PA4) / PDR	Beteiligung des Oberamts des Saanebezirks am Agglomerationsprogramm der vierten Generation (AP4) / RP		42 480,69		
790.690.00	Report au bilan des dépenses d'investissements	Übertrag auf die Bilanz der Investitionsausgaben		419 801,56		

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Bilan au / Bilanz am 01.01.2019	Mouvement Débit / Soll	Mouvement Crédit / Haben	Bilan au / Bilanz am 31.12.2019
1	ACTIF	AKTIVEN	11 214 794,11	29 787 574,09	29 503 688,64	11 498 679,56
100.00	Caisse	Kasse	140,75	400,00	400,00	140,75
102.00	Compte trésorerie BCF (25 01 173.944-05)	Kassenkonto FKB (25 01 173.944-05)	4 711 243,45	28 108 317,24	28 182 235,64	4 637 325,05
102.20	Compte d'investissement BCF (30 01 242.457-08)	Investitionskonto FKB (30 01 242.457-08)	2 153,55	80 000,00	81 281,65	871,90
102.50	Compte d'investissement UBS (260-100116.03 A)	Investitionskonto UBS (260-100116.03 A)	1 553,73	126 000,00	123 184,70	4 369,03
102.80	Compte d'investissement Raiffeisen (61039.91)	Investitionskonto Raiffeisen (61039.91)	10 350,55	400 007,80	376 978,05	33 380,30
112.00	Impôts anticipés	Verechnungssteuer	12,60	4,20	0,00	16,80
115.00	Autres débiteurs	Andere Debitoren	3 230,10	4 685,70	3 671,23	4 244,57
115.30	dépôts de garantie	Sicherheitsleistung	50,00	0,00	50,00	0,00
121.80	Part sociale Raiffeisen Frib. Est n. 12714	Anteilschein Raiffeisen Frib. Est Nr. 12714	200,00	0,00	0,00	200,00
139.10	Actifs transitoires	Transitorische Aktiven	220 749,62	231 784,53	218 664,71	233 869,44
149.10	Etudes	Studien	610 105,01	832 617,42	221 739,05	1 220 983,38
162.00	Subventions d'investissement à des communes	Investitionssubventionen an Gemeinden	5 655 004,75	3 757,20	295 483,61	5 363 278,34
2	PASSIF	PASSIVEN	11 214 794,11	2 029 126,80	1 745 241,35	11 498 679,56
20	Fonds étrangers	Fremdkapital	10 944 926,15	2 029 126,80	1 745 241,35	11 228 811,60
200.00	Créanciers	Gläubiger	186 857,45	399 365,41	184 036,42	402 186,44
221.21	Crédit d'investissement BCF (30 01 451.235-04)	Investitionsdarlehen FKB (30 01 451.235-04)	43 700,00	0,00	1 900,00	41 800,00
221.22	Crédit d'investissement BCF (30 01 451.234-07)	Investitionsdarlehen FKB (30 01 451.234-07)	364 000,00	0,00	78 000,00	286 000,00
221.50	Crédit d'investissement UBS (260-100116.90P 0003)	Investitionsdarlehen UBS (260-100116.90P 0003)	141 200,00	0,00	121 600,00	19 600,00
221.80	Crédit d'investissement Raiffeisen (61039.93)	Investitionsdarlehen Raiffeisen (61039.93)	1 684 739,30	0,00	190 000,00	1 494 739,30
221.81	Crédit d'investissement Raiffeisen (61039.37)	Investitionsdarlehen Raiffeisen (61039.37)	3 666 088,55	0,00	124 980,00	3 541 108,55
221.91	Crédit d'investissement Raiffeisen (61039.74)	Investitionsdarlehen Raiffeisen (61039.74)	44 410,75	0,00	26 648,00	17 762,75
221.92	Crédit d'investissement Raiffeisen (61039.89)	Investitionsdarlehen Raiffeisen (61039.89)	180 304,00	0,00	9 015,20	171 288,80
221.93	Crédit d'investissement Viteos SA	Investitionsdarlehen Viteos SA	3 530 000,00	0,00	0,00	3 530 000,00
240.04	Provision sur solde d'heures/vacances	Rückstellung für Saldo der Stunden/Ferienzeiten	73 178,63	8 932,58	0,00	82 111,21
259.00	Passifs transitoires	Transitorische Passiven	1 025 639,28	1 620 828,81	1 009 061,73	1 637 406,36
282.10	Fonds culturel	Kulturfonds	4 808,19	0,00	0,00	4 808,19
29	Fonds propres	Eigenkapital	269 867,96	0,00	0,00	269 867,96
290.00	Fortune	Vermögen	269 867,96	0,00	0,00	269 867,96

AGGLOMERATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

vu :

- la loi du 21 août 2020 sur les agglomérations de l'Etat de Fribourg (LAgg ; RSF 140.2),
- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo, RSF 140.1) et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981 (ReLCo, RSF 140.11),
- les Statuts de l'Agglomération de Fribourg adoptés par le Conseil d'agglomération le 13 septembre 2018 et approuvés le 24 juin 2019 par le Conseil d'Etat,

considérant :

- le message n°51 du Comité d'agglomération du 25 février 2021,
- le préavis de la Commission financière,

arrête :

Article premier

Les comptes de fonctionnement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2020 sont approuvés. Ils se présentent comme suit :

Total des charges :	CHF 27'441'186.29
Total des recettes :	CHF 27'441'186.29

Fribourg, le 1^{er} avril 2021

Au nom du Conseil d'agglomération
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président

Le Secrétaire général

Urs Hauswirth

Félicien Frossard

AGGLOMERATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

vu :

- la loi du 21 août 2020 sur les agglomérations de l'Etat de Fribourg (LAgg ; RSF 140.2),
- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo, RSF 140.1) et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981 (ReLCo, RSF 140.11),
- les Statuts de l'Agglomération de Fribourg adoptés par le Conseil d'agglomération le 13 septembre 2018 et approuvés le 24 juin 2019 par le Conseil d'Etat,

considérant :

- le message n°51 du Comité d'agglomération du 25 février 2021,
- le préavis de la Commission financière,
- le préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement,

arrête :

Article premier

Les comptes d'investissement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2020 sont approuvés. Ils se présentent comme suit :

Total des charges :	CHF 459'053.76
Total des recettes :	CHF 459'053.76

Fribourg, le 1^{er} avril 2021

Au nom du Conseil d'agglomération
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président

Le Secrétaire général

Urs Hauswirth

Félicien Frossard